



Mission des accompagnants

Fiches d'activités

Suite à votre inscription en tant qu'accompagnant, vous recevrez une fiche pour chaque activité que vous accompagnerez, où vous trouverez toutes les informations nécessaires, ainsi que la liste des enfants y participant. Merci de prendre note des éventuelles remarques car celles-ci pourraient vous concerner (par ex : pique-nique).

Nombre d'accompagnants

Selon l'importance du groupe d'enfants participant à une activité, il est possible que vous soyez plusieurs accompagnants. Organisez-vous entre vous pour encadrer le groupe le mieux possible : vous en êtes solidairement responsables.

Liste d'enfants

Pour chaque activité, faire l'appel et, au besoin, compléter la liste avec les noms des enfants qui se seraient inscrits par la permanence téléphonique (voir ci-dessous). Grâce à notre système informatique, cette liste peut être mise à jour jusqu'au dernier moment. Si cette situation venait à se présenter, un membre du comité vous remettrait une nouvelle liste d'enfants.

Attention : n'accepter d'enfants supplémentaires que si le nombre maximum de participants à l'activité n'est pas atteint (sauf accord d'un membre du comité présent). De plus, si vous avez des enfants, ceux-ci ne pourront pas vous accompagner s'ils ne sont pas inscrits au Passeport vacances ou encore s'ils ont moins de 8 ans.

Une fois l'activité terminée, retourner toutes les listes d'enfants (soit à un membre du comité, soit par mail ou courrier à l'adresse ci-dessous).

Passeport

Chaque enfant disposera d'un Passeport qui confirme son droit de participation aux diverses activités. Merci de le lui demander lors de son arrivée (s'il ne l'a pas, signalez-le au membre du comité présent). Il devra le garder avec lui pendant l'activité et ne pas le redonner à ses parents car il contient des informations importantes. Si un enfant pose des problèmes de discipline, merci d'en avertir un membre du comité qui prendra les dispositions nécessaires (éventuellement même le retrait du Passeport selon la gravité des faits).

Rendez-vous

Les accompagnants devront se rendre sur place 15 minutes avant l'heure du rendez-vous. S'il manque des enfants au rendez-vous, l'annoncer également à un membre du comité. Les retardataires ne seront en aucun cas attendus.

Permanence téléphonique

Une fois que les enfants seront en possession de leur programme d'activités, un système de permanence téléphonique leur permettra, pendant toute la durée du Passeport vacances, de le compléter en s'inscrivant à des activités qui disposent encore de places libres. Cette permanence fonctionnera aussi en cas d'empêchement majeur d'un participant, afin de libérer une place pour un autre enfant.


Encadrement

Nous nous sommes assurés que partout où vous irez, vous serez accueillis et guidés. Par conséquent, il faudra vous annoncer dès votre arrivée.


Collation ou goûter

Les enfants seront responsables de prendre une collation ou un goûter si ceux-ci ne sont pas prévus dans l'activité (précisé dans la brochure). Par conséquent, vous ne serez pas tenu de leur en offrir un.

Activités avec risque d'annulation

Les activités qui portent le pictogramme  pourront être supprimées au dernier moment (pluie, froid, terrain non praticable, etc.). Une information sera laissée sur le site www.pv-orbe.ch environ 2 heures avant l'activité pour savoir si elle est annulée. Aucune information ne sera laissée si elle a lieu.

Transports

Pour les transports en voiture ou en minibus, nous sommes obligés de nous adapter à la législation actuelle. De ce fait, les enfants jusqu'à 12 ans mesurant moins de 1m50 devront venir au rendez-vous de départ avec un rehausseur homologué, portant une étiquette avec leur nom pour toutes les activités marquées du pictogramme . Sans cela, ils ne pourront pas participer à l'activité qui leur avait été attribuée et ne seront plus sous la surveillance du Passeport vacances.

Musées

Si vous êtes sociétaire Raiffeisen, n'oubliez pas de prendre votre carte « Membre plus », elle offre la gratuité à 5 enfants par adulte dans la plupart des musées.

Photos

Si vous avez la possibilité et le désir de prendre des photos pendant les activités que vous accompagnez, nous vous remercions de bien vouloir les transmettre à info@pv-orbe.ch par mail ou de confier la carte mémoire de votre appareil à un membre du comité. Celles-ci pourront éventuellement figurer sur notre site ou encore être transmises aux familles.

Fin de l'activité

Nous vous remercions de rester sur place jusqu'à ce que tous les enfants retrouvent leurs parents ou rentrent seuls. Vous pourrez permettre à des enfants de descendre de la voiture ou du bus si son domicile se situe sur le trajet du retour, pour autant qu'un de leurs parents ait signé l'autorisation nécessaire se trouvant au dos de leur Passeport. Ne pas oublier de le noter sur la liste des enfants.

Encore un IMMENSE merci pour votre collaboration. Nous espérons que vous aurez du plaisir et que vous aurez envie de renouveler cette belle aventure !

